Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Rapport annuel 2022

Rapport annuel 2022/COFF

© 2022 Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Renseignements

Nadine Hoch, responsable du secrétariat

Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. 058 484 98 04

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

www.coff-ekff.admin.ch

www.commissionfamilles.ch

Sommaire

Table des matières

1 Thèmes prioritaires 4

2 Relations publiques 5

2.1 Participation de la responsable du secrétariat à des manifestations 5

2.2 Interventions 6

2.3 Relations médias 6

2.4 Collaboration avec des services de l'administration et contact avec le public 6

3 Séances plénières et groupes de travail 7

4 Perspectives pour 2023 7

5 Membres de la COFF en 2022 8

6 Publications de la COFF en 2022 9

1 Thèmes prioritaires

En 2022, la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) a approuvé quatre documents pertinents pour la politique familiale sur ses thèmes prioritaires *congé parental, conciliation vie familiale et activité professionnelle* et *situations familiales après une séparation ou un divorce*. Elle a également publié deux notes d'information sur de nouveaux avis de droit concernant les inégalités entre femmes et hommes et leurs effets sur les familles. En outre, elle a pris position dans le cadre des procédures de consultation concernant la mise en œuvre de deux initiatives parlementaires. En septembre, elle a rencontré pour la vingtième fois les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons. Le 16e forum Questions familiales s'est tenu en décembre sur le thème *Enfants, mariage, séparation et divorce – configurations familiales en mutation*. La COFF a publié, également en décembre, le *policy brief* nº 5, intitulé *La reconnaissance officielle du proche aidant*.
Le secrétariat a par ailleurs soutenu le secteur Questions familiales de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans l'élaboration des bases pour la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles ».

Prise de position sur l'avant-projet mettant en œuvre l'initiative parlementaire 15.434 (mai) concernant l'octroi d'un congé au parent survivant si l'autre parent décède peu après la naissance de l'enfant : la COFF salue la mesure, mais désapprouve l'inégalité entre les deux parents dans l'aménagement des congés.

Prise de position sur l'avant-projet mettant en œuvre l'initiative parlementaire 21.403 (août) « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles » déposée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national : la COFF approuve le cofinancement permanent par la Confédération de l'accueil institutionnel des enfants, et ainsi la décharge financière des parents. Elle déplore cependant la grande lourdeur et le manque d'équité de la mise en œuvre. La proposition ne garantirait pas d'égalité de traitement entre les parents. Heureusement, la commission du Conseil national a modifié le projet de loi, qui doit être discuté au Parlement en 2023.

En juin et en août, le secrétariat de la COFF a rédigé deux notes d'information concernant deux avis de droit sur les inégalités entre femmes et hommes dans le droit fédéral (entre autres, congés de maternité et de paternité) et dans la prévoyance professionnelle ainsi que leurs effets sur les familles. Il en ressort que, si certaines inégalités sont justifiées, ce n'est pas le cas de toutes. Les auteurs des avis de droit jugent injustifiées les inégalités qui touchent aux congés liés à la naissance, notamment en termes de durée, de protection contre le licenciement et de perte de l'allocation de maternité en cas de reprise d'une activité professionnelle (qui ne touche pas les pères), mais aussi celles qui concernent la prévoyance professionnelle, notamment en termes de discrimination des personnes aux faibles revenus et de non-prise en compte des prestations d'éducation et de garde. Les avis de droit indiquent que ces inégalités devraient être corrigées, car les inégalités entre les sexes qui n'ont aucune justification contreviennent à l'art. 8 de la Constitution (Cst. ; RS 101).

Lors du forum Questions familiales : Enfants, mariage, séparation et divorce – configurations familiales en mutation, le 1er décembre 2022 à Berne, 110 personnes ont assisté à des exposés spécialisés sur le droit de la famille, la garde des enfants, la diversité et l'évolution des constellations familiales, les besoins des enfants et des parents après une séparation ou un divorce, la situation économique des familles, la médiation obligatoire lors des séparations à l'amiable ainsi que les défis propres à la Suisse. Le rapport de recherche « Quand les parents ne vivent pas ensemble – Parentalité et quotidien des enfants », rédigé par Heidi Stutz, Severin Bischof, Caroline Heusser, Tanja Guggenbühl (bureau BASS AG), Heidi Simoni, Muriel Degen (Institut Marie Meierhofer pour l'enfant, MMI) et Andrea Büchler (faculté de droit de l'Université de Zurich) ainsi que les recommandations de la COFF qui en découlent ont été présentées lors de ce forum.

Le rapport annuel 2021 en faisait déjà mention. Ce rapport de recherche examine le quotidien des enfants et des familles à partir des réponses de près de 3000 adultes et 244 jeunes. Un approfondissement qualitatif, incluant des entretiens avec les membres de différentes familles dans les cantons de Vaud et de Zurich, a permis de nouvelles découvertes. Les voici résumées brièvement : après une séparation, dans la majorité des cas, le contact entre les parents et entre parents et enfants n'est pas rompu ; la qualité des relations et la capacité à gérer les conflits sont déterminantes pour le bien-être

de l'enfant ; les pères sont plus insatisfaits des arrangements familiaux que les mères ; la garde alternée doit pouvoir être assumée financièrement.

En se basant sur l'étude, la COFF a formulé neuf recommandations à l'attention des spécialistes et des milieux politiques. Trois se rapportent à la qualité des relations, trois autres concernent les arrangements familiaux égalitaires et applicables au quotidien, et les trois dernières, adressées au milieu politique, portent sur la mise à disposition des conditions structurelles permettant à chaque famille de définir elle-même son taux d'activité ainsi que le taux de prise en charge et d'hébergement des enfants.

La 20e rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons a pu avoir à nouveau lieu physiquement cette année, après avoir été organisée en ligne en 2021 du fait de la pandémie. Le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures était l'hôte de cette année. Un échange d'informations a eu lieu, comme chaque année, sur les affaires de politique familiale en cours et à venir aux niveaux cantonal, intercantonal et fédéral. Ont été présentés à cette occasion l'avant-projet de loi relatif à l'initiative parlementaire 21.403 et les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire, prêtes à être publiées, ainsi qu'une ébauche du modèle remanié de congé parental de la COFF (publication prévue en 2023) prévoyant une répartition encore plus égalitaire des congés avec la possibilité que chaque parent prenne un congé parental de 19 semaines.

En fin d'année, dans un *policy brief* sur le manque de soutien juridique aux proches aidants, Valérie Borioli Sandoz a souligné que les prestations fournies par les proches aidants devraient être davantage reconnues et valorisées, en renvoyant à des exemples de bonnes pratiques dans des cantons romands.

À l'automne, la COFF a pris acte du départ de Miriam Rosenthal-Rabner, membre de la commission depuis 2016, qui la soutenait par ses connaissances juridiques en sa qualité de psychologue, de médiatrice et de superviseuse.

2 Relations publiques

2.1 Participation de la responsable du secrétariat à des manifestations

- ValueCare : ateliers organisés par la Haute école spécialisée bernoise, avec les partenaires du projet et les acteurs intéressés, autour d'un potentiel mandat de recherche sur le thème du travail d'aide non rémunéré (*care*), janvier et septembre 2022
- Assemblée constitutive de Pro Familia Ostschweiz, 25 janvier 2022
- Ge-Co-Bi, Association suisse pour la parentalité partagée, événement « Qui devrait élever les enfants de la séparation ? », 28 janvier 2022
- Échange avec la directrice de Pro Juventute, Katja Schönenberger, 24 février 2022
- Rencontre de la coalition READY!, 2 mars 2022
- Conférence de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) « Perspective de genre dans le travail avec les enfants et les jeunes », 26 avril 2022
- Initiative des villes pour la formation : présentation du document thématique sur l'éducation et l'accueil à journée continue dans les villes suisses, 24 mai 2022
- 3e assemblée générale d'Alliance Enfance, 23 juin 2022
- Conférence de l'Office fédéral de la santé publique et d'Alliance Enfance « Intervention précoce dans la petite enfance », 29 août 2022
- Pro Familia Suisse : à l'occasion du 80e anniversaire de l'association, Vernissage de l'exposition sur la politique familiale en Suisse au cours des 150 dernières années, grand magasin Loeb de Berne, 23 septembre 2022
- Université de Lausanne, Haute école spécialisée bernoise : atelier interactif dans le cadre d'un projet du Fonds national suisse dédié à l'activité professionnelle, à la famille et à la politique sociale, 21 octobre 2022

- Rencontre internationale (D, B, Lux, A, I, CH) sur l'accueil familial de jour sous la conduite de la fédération allemande pour l'accueil familial de jour (*Deutscher Bundesverband zur Kindertagespflege*, BVKTP), 27 octobre 2022

2.2 Interventions

- Rencontre des ambassadeurs de READY : exposé de Monika Maire-Hefti sur *la petite enfance du point de vue de la COFF*, 18 mai 2022
- Alliance congé parental, groupe d'intérêt pour un congé parental national : présentation du modèle 2022 de congé parental de la COFF, 24 août 2022
- FamWiss Basel, Centre des sciences de la famille : présentation du rapport et des recommandations sur le financement de l'accueil extrafamilial pour enfants et les tarifs parentaux, 19 octobre 2022
- Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) : présentation du modèle 2022 de congé parental de la COFF à l'occasion de la séance plénière du 8 novembre 2022
- Canton de Schaffhouse, département de l'éducation, division Enfance Jeunesse Famille : présentation sur *la collaboration entre l'administration et les fournisseurs de prestations pour l'accueil institutionnel des enfants et la petite enfance*, 3e rencontre du réseau *Kind Jugend Familie*, 9 novembre 2022
- Cérémonie de clôture READY! : présentation sur *la politique familiale et la politique de la petite enfance – défis connus et à venir*

2.3 Relations médias

- Communiqué de presse du 6 décembre 2022 « Séparés mais unis – facteurs de réussite d'une parentalité à plusieurs domiciles »
- Divers articles et entretiens :
    - Intervention de Nadine Hoch, responsable du secrétariat de la COFF, Freiburger Nachrichten du 9 février 2022, « *Warum sich eine Elternzeit lohnt* » (« Pourquoi le congé parental est un bon investissement »)
    - Entretien avec Monika Maire-Hefti, présidente de la COFF, Revue de l'aide sociale ZESO 2022/1, « La Suisse pratique une mauvaise politique familiale »
    - Podcast féministe de Kanal K (Aarau) « *Faust und Kupfer* », 27 juin 2022, sur le congé parental, avec Nadine Hoch, responsable du secrétariat de la COFF
    - Entretien avec Nadine Hoch, responsable du secrétariat de la COFF, Beobachter 20/2022, « *Wozu noch heiraten?* » (« Pourquoi continuer à se marier ? »)
    - Article dans le magazine de l'OFAS dédié aux assurances sociales CHSS, 6 décembre 2022, « Comment équilibrer le quotidien familial après une séparation ? »
    - Article dans les journaux de CH-Media, 7 décembre 2022, concernant la nouvelle étude de la COFF sur les arrangements familiaux multilocaux

2.4 Collaboration avec des services de l'administration et contact avec le public

- Le secrétariat de la COFF a traité diverses demandes d'information ou de documentation venues de la population, de médias ou d'étudiants.
- Il a échangé régulièrement des informations avec les secteurs Questions familiales et Questions de l'enfance et de la jeunesse ainsi que le domaine Famille, générations et société de l'OFAS, mais aussi avec la CFQF et la CFEJ.
- En mai et en octobre 2022, la responsable du secrétariat a participé aux rencontres régulières des responsables des commissions extraparlementaires du Département fédéral de l'intérieur.
- Elle a siégé au sein des groupes d'experts et d'accompagnement suivants :

- CDAS/CDIP : banc d'essai des recommandations sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire, janvier 2022
- OFAS : groupe d'accompagnement pour l'analyse économique globale coûts-bénéfices des différents modèles de congé parental – étude de faisabilité en réponse au postulat 21.3961 de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, séances en mars, juin et septembre 2022
- OFAS : groupe d'experts sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles », diverses discussions et séances ; participation à l'élaboration des documents par le secrétariat de la COFF
- OFAS : groupe d'accompagnement sur l'étude « La situation économique des familles en Suisse – Importance de la naissance et du divorce/de la séparation », séances de janvier, mars, juin et novembre 2022
- Office fédéral de la statistique (OFS) : groupe d'accompagnement sur le rapport sur les familles 2025, 10 mai 2022
- OFAS : atelier d'experts sur la mise en œuvre de la motion 19.3633 « Créer un bureau de médiation pour les droits de l'enfant », 4 juillet 2022
- Union des villes suisses discussion avec Franziska Ehrler, responsable des questions sociales, sur les requêtes des villes en matière de politique sociale, 24 mai 2022
- Canton de Fribourg, Direction de la santé et des affaires sociales, entretien sur le développement d'une stratégie cantonale en matière de politique familiale, 2 décembre 2022
- Organisation faîtière du monde du travail du domaine social SAVOIRSOCIAL, atelier de lancement du projet pour la création d'un diplôme de niveau tertiaire dans le domaine de l'encouragement précoce, 11 novembre 2022

3 Séances plénières et groupes de travail

En 2022, les quinze membres (huit femmes et sept hommes) provenant de différentes régions du pays (53 % germanophones, 40 % francophones et 7 % italophones) se sont rencontrés en plénum à quatre reprises, en février, mai, septembre et novembre. La séance de novembre a pris la forme d'une retraite de deux jours à Muri (BE). Trois représentants de l'administration fédérale (de l'OFAS, de l'OFS et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG) ont soutenu les membres de la COFF.

Des membres de la commission se sont en outre investis dans les deux groupes de travail temporaires sur, d'une part, les recommandations relatives à la parentalité et au quotidien des enfants dans les arrangements familiaux multilocaux et, d'autre part, la préparation du forum Questions familiales.

4 Perspectives pour 2023

Le renouvellement intégral pour la période 2024-2028 aura lieu à la fin de l'année 2023. Au moins six sièges devront être repourvus du fait de départs et de la limitation légale de la durée maximale du mandat.

La prochaine périodesera axée sur la **politique familiale au niveau fédéral**. La COFF se demandera si la répartition actuelle des compétences est toujours appropriée. Elle observera pour cela la politique familiale sous plusieurs angles et, le cas échéant, formulera des recommandations. Le prochain forum Questions familiales devrait également être consacré à ce sujet.

En 2023, la COFF conduira ou finalisera les travaux suivants :

- publication du modèle 2022 de congé parental et poursuite de sa présentation auprès de différents groupes d'intérêt,
- publication d'un *policy brief* sur le planning familial (contraception),
- rédaction de brèves publications (notes d'information et *policy briefs*),
- organisation et animation de la rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons, automne 2023
- prises de position sur des avant-projets de lois nationales,
- participation à des groupes d'experts et à des groupes d'accompagnement.

5 Membres de la COFF en 2022

Présidence

Maire-Hefti, Monika, ancienne conseillère d'État neuchâteloise, présidente de Caritas Suisse

Vice-présidence

Bonoli, Giuliano, professeur en politique sociale et administration, vice-directeur et responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne

Schweighauser, Jonas, docteur en droit, avocat, chargé de cours en droit de la famille aux universités de Bâle et de Zurich

Autres membres (par ordre alphabétique)

Borioli Sandoz, Valérie, lic. ès lettres, CAS HEIG-VD Leadership interpersonnel, certificat Communication organisationnelle (Teluq, UniDistance), membre de la direction de Travail.Suisse, responsable Politique de l'égalité, directrice de la communauté d'intérêts Proches aidants CIPA-IGAB

Guggisberg, Dorothee, executive MPA, dipl. HE travail social, directrice de la Haute école de travail social de Lucerne

Faeh, Andrea, MAS en travail social, responsable de domaine au Centre pour l'éducation précoce de la Haute école pédagogique de Saint-Gall et spécialiste en conseil communautaire (+A)

Huber, Christoph, lic. éc. HSG, CAS Nonprofit Governance & Leadership, CAS Global Social Entrepreneurship, directeur de HELP! For Families

Merten, Sonja, privat-docent en médecine sociale et préventive, responsable de l'unité Société, culture et santé (*Society, Gender and Health*), Institut tropical et de santé publique suisse – Swiss TPH, Bâle

Robinson, Patrick, docteur en agroforesterie, porte-parole de la coordination romande des organisations paternelles (CROP)

Jusqu'au 31 juillet 2022 : **Rosenthal-Rabner, Miriam**, lic. phil., psychologue FSP, médiatrice SVM/SDM, superviseuse, Collaborative Professional

Schumacher, Bernard, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg

Suter, Alexander, docteur en droit, responsable de la division Soziales, fondation Christoph Merian à Bâle

Theytaz Grandjean, Michèle, master en action et politique sociale (HES), assistante sociale et animatrice socio-culturelle, secrétaire générale de Pro Familia Vaud

Widmer, Eric, professeur de sociologie à l'Université de Genève

Zimmermann-Gerster, Barbara, juriste, cheffe du département Politique de la formation et de l'emploi, Association suisse d'assurances (ASA)

Représentants de l'administration (avec voix consultative)

Durrer, Sylvie, docteure ès lettres, linguiste, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Schwyn Markus, MSc, MAS, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, responsable de la division Population et formation

Stampfli, Marc, Dr phil., chef suppléant du domaine Famille, générations et société, chef du secteur Questions familiales, Office fédéral des assurances sociales

Secrétariat de la commission

Hoch, Nadine, responsable du secrétariat (avec voix consultative)

Devaux, Natacha, lic. iur., collaboratrice scientifique

6 Publications de la COFF en 2022

COFF, Note d'information 01 : Effets sur les familles des inégalités entre femmes et hommes dans la prévoyance professionnelle, juin 2022

COFF, Note d'information 02 : Effets sur les familles des inégalités entre femmes et hommes dans le droit fédéral, août 2022

Stutz H., Simoni H., Büchler A., Bischof S., Degen M., Heusser C., Guggenbühl T., rapport de recherche à l'attention de la Commission fédérale pour les questions familiales COFF : Quand les parents ne vivent pas ensemble – Parentalité et quotidien des enfants, décembre 2022

COFF, Parentalité et quotidien des enfants dans les arrangements familiaux multilocaux, recommandations, décembre 2022

Borioli Sandoz V., *policy brief* n°5 : La reconnaissance officielle des proches aidants, décembre 2022